

Les Nouvelles

de

L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

"Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main."
J. Carmignac

n°1 - janvier 1999

EDITORIAL

1...Editorial, par
Françoise Demanche.

2...Juifs et païens face à la
conversion au Christ et
datation d'avant 70 du
Nouveau Testament,
par Jean Carmignac.

4...Un nouveau départ, par
Françoise Demanche.

5...Un musée juif à Paris.

6...Quelques réflexions sur
la date de naissance de
Jésus, par Guilio Firpo.

10.Photo et présentation
du reliquaire de Ste
Marie Majeure à
Rome contenant "le
berceau de Jésus".

On peut observer que les travaux de l'abbé Carmignac, au début de sa carrière de professeur d'Ecriture Sainte, ont été appliqués à l'explication de certains livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ; puis après 1950, ils ont été axés sur la découverte des documents de Qumrân, mais d'année en année on les voit se concentrer sur l'historicité des Evangiles, étudiés du point de vue du linguiste. Et pour finir, dans les vingt dernières années de sa vie, ils se sont focalisés sur la chasse aux sémitismes que l'on aperçoit à travers le texte grec des trois synoptiques.

N'est-ce pas se cantonner dans des détails qui risquent de faire perdre la vue d'ensemble et se passionner pour des particularités, des cheveux coupés en quatre, au détriment de la vérité d'ensemble, de la signification théologique ?

En fait, c'est une constatation, les historiens efficaces, ceux qui ont apporté une contribution sérieuse à la connaissance des hommes ou des écrits des siècles passés, ceux qui ont montré l'inanité de certaines hypothèses, transmises cependant depuis des décennies, voire des siècles, ceux-là ce sont les chercheurs consciencieux et modestes, acharnés à établir la vérité d'un fait parfois d'apparence minime : pour cela il faut faire provisoirement table rase de ce que d'autres ont écrit, remonter soi-même aux sources, étudier un texte dans sa langue originelle et non d'après des traductions, enfin comparer le texte étudié avec les résultats d'autres disciplines. Il est donc nécessaire d'avoir une culture multiforme, de lire beaucoup autour et alentour : toutefois on ne peut aboutir que si l'on a borné sa recherche à un champ bien délimité.

Ce n'est qu'après ce travail de fourmi, parfois longtemps après, que les conclusions se dégagent, que la Vérité sort du puits et peut s'exprimer en grandes fresques synthétiques, séduisantes pour le public.

Soyons donc reconnaissants à l'abbé Carmignac de s'être plongé dans ses minutieuses recherches linguistiques, travail ingrat, méconnu, parfois vilipendé même, mais qui seul permettra un jour à d'autres exégètes de mieux comprendre et de mieux nous faire goûter les textes de base, sur lesquels repose notre foi.

Françoise Demanche

JUIFS ET PAÏENS FACE À LA CONVERSION AU CHRIST ET DATE DU NOUVEAU TESTAMENT SELON ROBINSON

Conférence de l'Abbé Jean Carmignac (suite)

Septembre 1978

Le texte ci-dessous est la suite de la conférence dont vous avez lu le début dans le bulletin n° zéro. Il met en relief les arguments utilisés par les Evangélistes et par Saint Paul pour convertir leur public. Or ces arguments n'ont de valeur que pour un public juif, déjà formé par l'Ancien Testament. On peut donc en déduire que les Evangiles ont été écrits, non pas pour des païens, mais pour des Juifs, ce qui suppose une rédaction antérieure à la dramatique destruction de 70 et à la dispersion qui a suivi.

F. Demanche

Voyez cet argument-là : s'il y avait une partie du Nouveau Testament qui soit postérieure à 70 elle devrait normalement nous avoir parlé de la destruction du Temple, et surtout les Evangiles à l'endroit où ils font allusion à la destruction du Temple. Un autre qui aurait dû en parler aussi, c'est saint Jean, car toutes ses polémiques contre les juifs... si la religion juive était devenue impossible, c'était facile de mettre un mot pour l'indiquer, mais rien !

Deuxième argument qui me paraît encore plus fort : c'est la différence qu'il y a entre un païen et un juif qui se convertissent au christianisme.

Envisageons la situation d'un païen qui se convertit au christianisme, il faut d'abord qu'il croie à l'existence de Dieu, car les Grecs, les païens grecs, ne croient pas en l'existence de Dieu, ils croient à l'existence de "dieux", qui sont des divinités mais ce n'est pas un Dieu personnel, et pratiquement, en dehors du peuple juif, personne dans le monde païen de ce temps-là ne croit à l'existence de Dieu comme Dieu unique. Deuxièmement il faut croire que Dieu est un Créateur et la notion de création est une notion totalement inconnue en dehors du judaïsme. Savez-vous l'une des phrases les plus importantes de la pensée depuis que le monde est monde ? C'est celle-ci : "Au début, Dieu créa le ciel et la terre". Rien que cette phrase-là, cela change absolument tout...

Il faut donc admettre que Dieu existe, que Dieu est Créateur ; il faut admettre que Dieu a parlé dans l'Ancien Testament, il faut admettre l'inspiration des Ecritures, et dans le Nouveau Testament à chaque instant on se reporte à l'Ancien qu'on considère comme parole de Dieu, il faut admettre que Dieu a parlé dans l'Ancien Testament, il faut admettre l'inspiration des Ecritures, il faut admettre que Dieu a voulu sauver son peuple et qu'il a promis un Messie - ce qui est dans les Ecritures, mais qui n'est pas connu dans le monde païen - il faut ensuite admettre que ce messie est Jésus, et que Jésus est Fils de Dieu. Il faut donc ces six choses pour qu'un païen devienne chrétien.

Tandis que si c'est un Juif qui devient chrétien : l'existence de Dieu, il la connaît, pas besoin d'en parler, la Création, il la connaît, pas besoin d'en parler, l'inspiration des Ecritures, la promesse d'un Messie, la même chose. Il n'y a que deux choses sur lesquelles il faut compléter la pensée d'un Juif : l'amener à comprendre que le Messie, c'est Jésus, et que Jésus est le Fils de Dieu. Un Juif qui devient chrétien n'a que ces deux choses-là à ajouter à sa foi, tandis qu'un païen a toutes les autres. Or dans tout le Nouveau Testament qu'est-ce que nous trouvons ? Il n'y a aucun texte qui essaye de prouver l'existence de Dieu, aucun texte (sauf un dont je vous parlerai tout à l'heure) qui parle de la création et qui démontre que Dieu est Créateur, aucun texte qui parle de

l'inspiration de l'Écriture, au contraire on la suppose toujours, aucun texte qui présente la promesse du Messie. Mais dans le Nouveau Testament, ce que nous voyons

souvent : le Messie c'est Jésus, et Jésus est Fils de Dieu - les deux derniers points nous les voyons couramment.

Il y a une seule exception dans le Nouveau Testament où l'on trouve ces thèmes-là abordés : le discours de saint Paul à l'aréopage [à Athènes] où il parlait à des païens. Saint Paul, parlant à des païens, tout de suite parle de l'existence de Dieu, de la création - de l'inspiration de l'Écriture, non : mais de Dieu qui doit envoyer un sauveur - ces thèmes-là qui sont totalement inconnus de la pensée grecque, pour qu'un Grec soit chrétien, il faut les lui présenter. La seule fois où saint Paul parle devant un auditoire purement grec, purement païen, il aborde tout de suite ces thèmes-là mais jamais ailleurs on ne les aborde dans le Nouveau Testament.

Cela suppose donc que ceux qui ont écrit le Nouveau Testament, quand ils écrivaient, envisageaient comme destinataires de leurs écrits, uniquement des Juifs ou des prosélytes - païens déjà assumés dans le judaïsme - qui parlaient grec mais avaient déjà la foi juive. Si les auteurs du Nouveau Testament avaient écrit à des destinataires dont au moins une partie étaient des Grecs encore païens, il fallait absolument aborder cela. Or c'est en 70 lors de la prise de Jérusalem et de la destruction du Temple, qu'il y a eu le clivage décisif dans la vie de la communauté juive. Jusqu'en 70 il y a eu d'importantes communautés juives en Palestine, elles rayonnaient un peu partout, tandis qu'à partir de 70 elles sont détruites et donc à partir de 70 il n'est pas pensable que l'on écrive longuement, et tout le Nouveau Testament, sans faire allusion aux païens. Nous, nous voyons l'aspect missionnaire du Nouveau Testament, oui, mais missionnaire auprès des Juifs ou des païens déjà judaïsés, en fait on ne pense pas encore - on ne nie pas bien sûr - mais on ne pense pas encore que ces textes pourront être lus par des Grecs païens et qu'il faudrait essayer de les convertir.

Car parmi les membres de l'Église primitive vous avez trois catégories : premièrement ceux qui vivent en Palestine et qui parlent hébreu (ou une langue sémitique, araméen, peu importe), deuxièmement, ceux qui vivent en Palestine et qui parlent grec (il pouvait y en avoir en Palestine, par exemple il y avait la synagogue des Affranchis et des Cyrénéens dont on parle dans les Actes), et puis tous ceux qui vivent en dehors de la Palestine et qui parlent grec, mais qui sont juifs. Dans toutes les communautés auxquelles saint Paul s'adresse, il s'adresse toujours à une communauté essentiellement juive ou formée de païens déjà devenus prosélytes. La communauté de Rome à laquelle il écrit et la façon dont il se présente à elle comme nous le verrons dans le Livre des Actes des Apôtres, les communautés de Corinthe et d'ailleurs, sont toutes des communautés semblables, donc quand saint Paul écrit, quand les Évangélistes écrivent, quand tout le Nouveau Testament est écrit, le tournant de 70 n'a pas encore été pris et Robinson conclut : tout le Nouveau Testament est nécessairement antérieur à l'année 70, on ne peut admettre aucune partie du Nouveau Testament postérieure à 70.

Quand j'ai commencé à lire Robinson, je me disais : oui, c'est très joli tout ça, mais pour nous faire croire que le quatrième Évangile a été écrit avant 70, ça ne va pas être facile, je t'attends-là ! Or l'argument de Robinson est très simple, il nous dit : les anciens Pères de l'Église qui nous parlent du quatrième Évangile, c'est Irénée vers 180, le fragment de Muratori dont on ne sait pas la date, mais à la fin du II^{ème} siècle, Clément d'Alexandrie vers 210, Eusèbe de Césarée vers 325 et Jérôme vers 400. Ils nous disent deux choses : premièrement le quatrième Évangile a été composé par Jean l'Apôtre, deuxièmement Jean l'Apôtre est mort vieux - mais ils ne disent pas que c'est dans sa vieillesse qu'il a composé le quatrième Évangile ! Et cela, ce n'a été inventé que par Epiphane, le plus

ancien auteur qui dise que le quatrième Evangile a été composé à la fin de la vie de saint Jean - il écrit en 375 - mais les auteurs précédents disent : saint Jean a composé le quatrième Evangile, il est mort vieux.

Je n'avais pas remarqué cela, vous voyez comme on se fait facilement illusionner !

Si on reprend les arguments que nous avons vus tout à l'heure pour saint Jean : son Evangile est rempli de polémiques contre les Juifs, pas une seule allusion à la destruction ni à la ruine du Temple. Alors Robinson conclut : il n'est pas vraisemblable que le quatrième Evangile ait été écrit après 70, il a même dû être écrit un peu avant. Lui le place aux environs de 65 en disant : l'horizon historique qui correspond au quatrième Evangile, c'est celui de l'année 65. Et de fait, en y réfléchissant bien, je ne vois pas comment le quatrième Evangile pourrait avoir été écrit après la destruction du Temple.

Un autre argument pour corroborer ce que dit Robinson sur l'antiquité de saint Jean : depuis quelques années on a découvert un fragment de manuscrit qui contient un texte de saint Jean et qui date des années 120-130 et la datation des manuscrits par la paléographie, l'étude de l'évolution de l'écriture, est vraiment scientifique, à quelques années près bien sûr. Mais les savants compétents, les paléographes de métier, datent ce fragment de manuscrit de saint Jean entre 120 et 130. Il faut bien supposer une certaine distance. Cela n'est pas un argument définitif, mais un "confirmatur".

Quand j'ai eu fini de lire ça, j'ai été convaincu et j'ai écrit à Robinson pour lui dire qu'il m'avait convaincu !

Jean Carmignac

UN NOUVEAU DÉPART

Une douzaine d'entre nous se sont réunis à Paris en ce début d'octobre [1998] pour mettre sur rails "l'Association Jean Carmignac". Déclaration à la Préfecture, demande de compte postal sont choses faites. Désormais nous pourrons toucher les chèques que plusieurs d'entre vous nous ont envoyés par avance et qui témoignent de votre confiance dans les organisateurs de ce nouveau départ. La rédaction et l'édition du bulletin sont assurés par des associés inébranlables, ainsi que le secrétariat et la trésorerie.

Une assemblée générale, convoquée d'ici quelques mois, vous permettra de confirmer les responsables qui assument provisoirement les différentes charges.

La cotisation a été fixée à 100 francs. Demi-tarif en cas de nécessité. Le numéro de CCP de l'Association est : 44 655 98 B, La Source. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "Association Jean Carmignac".

Françoise Demanche

Nous remercions vivement les nombreuses personnes qui nous ont fait part de leurs conseils, de leur appui et de leurs encouragements à la suite de l'envoi du numéro zéro. Elles peuvent être assurées que nous tiendrons compte de leurs bienveillantes suggestions.

UN MUSÉE JUIF À PARIS

Le Président de la République vient d'inaugurer à Paris un nouveau musée, installé au cœur du quartier du Marais dans l'hôtel de Saint-Aignan, 71 rue du Temple. Ce magnifique bâtiment avait été construit en 1650 par l'architecte Pierre Le Muel pour le Comte d'Avaut, surintendant des finances de Mazarin. Après des fortunes diverses, il fut acheté par la ville de Paris et c'est un projet de Jacques Chirac, datant de 1986, de l'affecter au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme.

Ce nouveau musée répond à un double but. D'une part, il cherche à montrer le rôle joué par le judaïsme au sein de la civilisation française, ainsi que le rôle non moins important joué par la France au sein du monde juif. L'accueil fait aux Juifs par les comtes de Champagne aux XII^e-XIII^e siècles notamment, ont permis à une communauté israélite très vivante de se constituer à Troyes en Champagne : c'est là que vécut entre autres Rachi, dont les commentaires de la Bible et du Talmud sont encore de nos jours très appréciés.

D'autre part, ce musée regroupe plusieurs collections d'objets relatifs à la civilisation juive, constituées les unes par l'Etat, les autres par des particuliers. Un apport spécial est constitué par les manuscrits hébraïques enluminés de la Bibliothèque Nationale, qui restera propriété de la Bibliothèque Nationale, mais dont les éléments pourront être prêtés par roulement au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, pour être présentés au public.

Ouvert depuis le 6 décembre 1998.

Françoise Demanche

DÉCÈS DE MONSIEUR HENRI ROGER

Nous apprenons avec consternation le décès de Monsieur Henri Roger, membre actif de notre Association. Madame Roger vient de nous envoyer sa biographie que nous reproduisons ici en l'en remerciant vivement. Nous la prions par ailleurs d'accepter toutes nos condoléances.

Henri Roger naît en 1929, au bout de quatre ans de mariage, fort désiré de ses parents, et le premier d'une lignée de neuf enfants. A cette époque son père travaille à Pnom-Penh au Cambodge à la banque d'Indochine. La famille réside ensuite à Saïgon et les enfants sont scolarisés chez les Frères des Ecoles Chrétiennes (pour les garçons). C'est là que Henri croit avoir la vocation religieuse. Mais avant de prononcer ses vœux définitifs, il se découvre plutôt la vocation du mariage après avoir considéré l'exemplarité de la vie conjugale de ses parents. Il revient en France à 25 ans pour y passer les concours administratifs et commencer à travailler dans le monde informatique débutant dans les années 55-60. Il se marie en 1961 et a deux garçons. En même temps il commence à se passionner pour la généalogie. Arrivé à la retraite, il se réjouit de pouvoir employer à la prière ce temps qui lui est donné. Il s'engage dans la Conférence saint Vincent de Paul et dans la Banque Alimentaire. Il cherche alors à étudier plus profondément la Parole de Dieu, échangeant de nombreuses correspondances avec des spécialistes émérites. Son souci est de porter témoignage pour évangéliser. A la fin de sa vie, il supporte avec sérénité sa maladie et conserve jusqu'au bout une confiance filiale en son Seigneur. Ses goûts ont toujours été simples, ses aspirations surtout spirituelles et intellectuelles.

Voilà la simple vie de mon cher mari qui fut un très bon époux.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA DATE DE NAISSANCE DE JÉSUS

Guilio Firpo - Professeur à l'Université de Chieti et membre de notre association - est l'auteur d'un livre remarquable Il problema cronologico della nascita di Gesù ("Le problème chronologique de la naissance de Jésus" éd. Paideia, Brescia, Italie) où, dans le but de donner une date à la nativité, il examine toutes les hypothèses émises de l'Antiquité à nos jours pour confirmer ou infirmer l'historicité des Évangiles de l'Enfance. Il a bien voulu écrire à notre attention l'article suivant relatif au personnage d'Hérode qui permettra à nos amis de se faire une idée de la méticulosité avec laquelle les différentes thèses sont envisagées. Rappelons pour mémoire que la "contradiction" entre la date de la mort d'Hérode et celle du recensement ordonné par Auguste est examinée dans l'étude du Professeur Firpo d'une façon extraordinairement approfondie et est admirablement réfutée, et que l'ouvrage se termine par ces mots :

« En considération de telles coïncidences, c'est justement autour de cette époque (7 ou 7/6 av. J.-C.) que je considère possible de placer l'événement de l'incarnation. »

*Souhaitons que le livre du Professeur Firpo soit bientôt traduit en français !
Nous le remercions vivement de sa collaboration.*

M.-C. Ceruti

Les informations les plus importantes données par l'historiographie sur la date de la naissance de Jésus sont fournies, comme chacun sait, par les chapitres 1-2 des évangiles de Matthieu et de Luc. Je m'arrêterai ici sur quelques brèves considérations concernant surtout le premier évangéliste.

En soi, le tableau chronologique offert par Matthieu pour la naissance de Jésus n'a pas présenté, en général, de grosses difficultés. Certes, de nombreuses hypothèses ont été avancées sur l'identité et la provenance des Mages ou sur l'identification de l'étoile, mais il reste une donnée incontournable : le fait que le roi Hérode (37- 4 av. J.-C.) était vivant au moment de la naissance de Notre Seigneur, raison pour laquelle la mort d'Hérode constitue un terminus ante quem.

En dépit de cela, il s'est trouvé des auteurs, comme par exemple Derrett, pour proposer d'identifier le Hérode "roi de Judée" de Lc 1,5 et le "roi Hérode" de Mt 2, non pas avec Hérode le Grand, mais avec son fils Hérode Archélaüs qui lui a succédé en tant qu'ethnarque de Judée (et non roi !) entre 4 av. J.-C. et 6 ap. J.-C. : tout ceci pour soutenir l'hypothèse d'une confusion opérée par Lc 2,1-2, qui date de 6 ap. J.-C. le recensement de la Judée ayant obligé Joseph et Marie à se rendre de Nazareth à Bethléem, au lieu de la placer au cours d'une année qui soit antérieure à 4 av. J.-C. (en effet nous savons par d'autres sources qu'en 6 ap. J.-C. un recensement eut lieu en Judée : mais il n'est pas dit que celui-ci ait été celui auquel Luc se réfère). A propos de l'équivalence Hérode = Archélaüs - équivalence en principe légitime comme le démontrent et les monnaies frappées par lui avec la légende *HERODOY*

ETHNARCHOY, et le témoignage de l'historien grec Dion Cassius du III^{ème} siècle ap. J.-C. qui l'appelle justement "Hérode" - Derrett fait aussi observer que Hérode Antipas, un autre fils bien connu d'Hérode le Grand est lui aussi appelé en Lc 3,1 "Hérode" tout court.

Analysons ce dernier point. Dans l'antiquité pour n'importe quel lecteur de Lc 3,1, aucun doute ne pouvait s'élever sur l'identité authentique de celui qui y est appelé "Hérode tétrarque de Galilée". En effet, plusieurs raisons faisaient qu'il n'était pas indispensable de qualifier ultérieurement le personnage avec son second nom, celui d'Antipas : le contexte chronologique de référence de ce passage (la quinzième année du règne de Tibère et le gouvernement de Ponce Pilate 26-36 ap. J.-C.) et la précision des indications géographiques et institutionnelles (Hérode, Philippe et Lysanias sont justement tétrarques : le titre royal n'apparaît pas, ayant été aboli en 4 av. J.-C. par l'empereur Auguste). D'autre part, dans les Evangiles le nom complet "Hérode Antipas" apparaît uniquement en Lc 3,19 (joint correctement à la qualification de tétrarque), ailleurs ce personnage est toujours appelé seulement Hérode (sic et simpliciter en Lc 13,31 ; en Lc 9,7 et en Mt 14,1 il est appelé "le tétrarque" ; en Lc 23,6-12 la Galilée est citée comme territoire soumis à sa juridiction, et en Ac 4,27 il est fait allusion à son entente avec Ponce Pilate). La qualification de "roi" que lui attribue occasionnellement Mt 14,9 est certainement incorrecte (mais elle appartient au même contexte narratif que la qualification de tétrarque que nous venons de citer : 14,1). Nous la retrouvons constamment chez Marc (6,14-23-25-26 : toujours relativement à l'emprisonnement et à la mort de Jean Baptiste). L'évangéliste évidemment a, ou bien suivi une variante de la tradition commune, ou bien pris de lui-même l'initiative de la corriger ; quoiqu'il en soit, le passage cité de Matthieu (qui utilise alternativement "tétrarque" et "roi") et le cadre historique et chronologique absolument transparent réduisent en fait la portée de l'imprécision de Marc à une question de lexicologie.

Contrairement à ce que nous venons de constater pour Hérode Antipas, les références au "roi Hérode" dans les évangiles de l'enfance de Matthieu et de Luc ne peuvent raisonnablement pas se référer à un fils d'Hérode le grand (ici à Hérode Archélaüs) : du reste, aucun des exégètes les plus anciens, et par conséquent les plus sensibles aux nuances interprétatives de ce genre, ne l'a fait, et ceci, à mon avis, a plus de poids que les alchimies de l'interprétation moderne. Comme nous l'avons vu, Luc est précis et sans contradiction quand il utilise la terminologie institutionnelle : ceci vaut aussi bien pour la liste des tétrarques dont nous avons parlé (Antipas, Philippe, Lysanias) de 3,1 que pour les autres références à Hérode (Antipas) tétrarque de Galilée. Si, par conséquent, en 1,5 il définit Hérode comme "roi de Judée", nous sommes raisonnablement autorisés à retenir qu'il ne peut pas avoir confondu le "roi" Hérode avec l'"ethnarque" Hérode Archélaüs étant donné qu'aucune source - littéraire, numismatique ou d'aucun autre genre - n'attribue à ce dernier le titre de roi qu'Auguste lui avait interdit en 4 av. J.-C., comme je l'ai précisé plus haut.

Venons-en maintenant au personnage d'Hérode chez Matthieu, avec une attention particulière pour son attitude vis à vis des Mages et du massacre des Innocents. Une comparaison même synthétique avec les connaissances que nous possédons sur la personnalité d'Hérode le Grand et de son fils Archélaüs ne peut que confirmer ce que nous avons soutenu précédemment et souligner

l'excellente qualité historique des informations fournies par Matthieu, provenant évidemment de sources dignes de foi. Indubitablement, pendant les dix années où il se maintint au pouvoir (4 av. J.-C. - 6 ap. J.-C.), et spécialement au début, Archélaüs se montra dur et sans scrupules à l'égard de ceux qui s'efforçaient de saper sa position ; mais il ne manifesta rien de comparable avec l'activité de son père, bien mieux connue par ailleurs de nous grâce aux amples comptes rendus que nous en fournit l'historien juif Flavius Josèphe (37 - environ 100, ap. J.-C.). D'ailleurs pendant très longtemps (de 37 à 4 av. J.-C.) Hérode sut défendre son règne - qu'il devait à la bienveillance de Rome - contre ses multiples ennemis intérieurs, en recourant, sans aucun remord, précisément à ces qualités si bien mises en évidence dans les épisodes des Mages et du massacre des Innocents : ruse, méfiance et cruauté. Il n'hésita pas à éliminer non seulement tous ceux qui s'opposaient à lui, mais aussi ceux qu'il considérait comme de potentiels dangers ou d'ennuyeux obstacles à son pouvoir. Parmi les très nombreuses personnes mises à mort par lui, il suffit de rappeler le dernier grand prêtre asmonéen Ircan II, son propre beau-frère Aristobule, frère de sa femme Mariamme - la plus aimée certainement de ses cinq épouses - tuée elle aussi, sa belle-mère Alexandra, son beau-frère Costobar, mari de Salomé sœur d'Hérode, ses fils Alexandre et Aristobule qu'il avait eus de cette Mariamme que nous venons de citer, et son autre fils Antipater qu'il avait eu de l'Iduméenne Doris. Tout cela suffirait certainement pour confirmer les traits du personnage si bien décrit par Matthieu en ce qui concerne l'introspection psychologique ; mais il reste un autre épisode tout à fait significatif qui mérite d'être rappelé.

Très peu de jours avant sa mort et désormais à bout de forces, Hérode, sans motif apparent, donna l'ordre d'enfermer dans l'hippodrome de Jéricho "les hommes les plus en vue de toutes les bourgades de Judée" (Flavius Josèphe, *Bellum Iudaicum* 1, 659-660) ; puis il convoqua sa soeur Salomé avec son mari Alexa, en leur donnant les instructions suivantes : « Je sais que les Juifs se réjouiront de ma mort ; et pourtant je veux être pleuré pour d'autres raisons et obtenir de magnifiques funérailles, si vous voulez exécuter ce que je vais vous recommander. Quand je serai mort, tuez aussitôt les hommes enfermés ici, après les avoir fait entourer de soldats, de façon à ce que toute la Judée et toutes les familles, même sans le vouloir, versent pour moi des larmes. » Sagement, après la mort de son frère, Salomé n'en exécuta pas l'ordre, et les malheureux eurent la vie sauve. L'historicité de l'épisode dans son essence est en général reconnue, même si les proportions de l'événement sont peut-être à revoir.

Un deuxième problème, beaucoup plus technique et que pour cette raison j'exposerai brièvement et seulement dans ses grandes lignes, est celui de la date exacte de la mort d'Hérode. La question, bien qu'elle ne concerne pas directement les évangiles de l'enfance, a beaucoup d'importance, puisque c'est de cette date que dépend celle de Jésus. Il existe, comme je l'ai déjà dit, une chronologie généralement retenue grâce aux indications fournies par Flavius Josèphe sur la durée du règne d'Hérode et de celui de chacun des tétrarques qui lui ont succédé dans les différents territoires dans lesquels le royaume a été divisé (Archélaüs, Antipas et Philippe). Celle-ci place la mort du roi en 4 av. J.-C., et précisément un jour compris entre le 13 mars, où une éclipse de lune eut lieu alors qu'Hérode était encore vivant, selon le témoignage de Flavius Josèphe, et le 11 avril, jour de la Pâque, alors qu'Hérode était déjà mort.

Cependant au dix-neuvième siècle déjà (Caspari, Riess, Flunk) et plus récemment aussi (Filmer, Edwards, Martin) on a pensé pouvoir déplacer la mort d'Hérode à l'an 1 av. J.-C., en partant du présumé que le laps de temps séparant l'éclipse de lune de la Pâque aurait été trop court pour comprendre toute la série d'événements que Flavius Josèphe rappelle être arrivés entre temps. Pour soutenir cette hypothèse deux arguments principaux ont été avancés : a) le fait que en l'an 1 av. J.-C., et précisément le 9 janvier et le 29 décembre, deux autres éclipses de lune visibles en Palestine eurent lieu ; seule la première date, pour des raisons évidentes, peut toutefois être retenue ; b) la possibilité de contester le système utilisé par Flavius Josèphe pour calculer les années de règne d'Hérode. Il en découlerait que la mort d'Hérode serait survenue entre le 9 janvier et la Pâque (vers la mi-avril) de l'an 1 av. J.-C.. Comme j'y faisais allusion, les détails de la question, dont je me suis occupé dans un livre, sont extrêmement techniques : il vaut mieux, pour rester bref, éviter de s'y engager. La conclusion à laquelle je suis parvenu est que l'objection de fond, fondée sur le rapport entre laps de temps et événements, n'est ni décisive ni bien fondée, et ceci d'autant plus que l'alternative proposée altère ce même rapport de façon encore plus évidente. C'est pourquoi il faut retenir que le printemps de 4 av. J.-C. ne peut pas être mis en discussion comme période de la mort d'Hérode et, en même temps, comme terminus ante quem pour la naissance de Notre Seigneur.

Giulio Firpo

INFORMATIONS DIVERSES

Notre ami Vittorio Messori – membre de notre Association et auteur du livre *// a souffert sous Ponce Pilate* publié il y a quelques années avec le concours de l'Association des Amis de l'Abbé Carmignac – vient de faire paraître en Italie un nouvel ouvrage intitulé *// Miracolo* (Le Miracle) traitant précisément d'un miracle de la Vierge survenu en Espagne en 1640 où la jambe d'un jeune homme, amputée depuis plusieurs années, s'est remise en place en quelques instants.

Les Editions Pierre Téqui proposent aimablement aux membres de notre Association Jean Carmignac une réduction de dix pour cent sur le prix du livre *Les Evangiles sont des reportages, n'en déplaisent à certains* dont l'auteur est Madame Marie-Christine Ceruti-Cendrier membre de notre conseil d'administration.



Reliquaire conservé à Sainte Marie Majeure à Rome, contenant ce qui est appelé « le berceau de Jésus-Christ ». Celui-ci est formé de deux pièces de bois reliées entre elles : la partie supérieure est visible sous le "couvercle" et la partie inférieure porte une plaque bien évidente sur la photo.

Le Père Raphaël de Brabandière, Prieur des Dominicains confesseurs de Sainte Marie Majeure, a bien voulu donner pour nos adhérents les informations suivantes : la "crèche de Jésus" a été apportée à Rome par les Croisés. Des analyses scientifiques modernes ont révélé qu'il s'agissait de bois de cèdre d'Israël - une espèce présente en Terre Sainte et plus rarement au Liban. Par ailleurs le test du Carbone 14 date le matériau de l'époque de la naissance du Christ.

Nous ne pouvons pas être sûrs qu'il s'agisse ici effectivement de la mangeoire où Jésus nouveau-né a été déposé selon les Evangiles, mais aucun élément ne permet non plus de le nier.

M.-C. Ceruti